



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E92699

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/03/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 2 800 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GOND-PONTOUVRE 390 633 204

Siret : 390 633 204 00024

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 7119519

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H02193G 1247000/001 550464

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H02193G 1247000/001 550464

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SNEE

ROUTE DE L'ISLE-D'ESPAGNAC
ZI N 3
16160 GOND PONTOUVRE

Téléphone : 05 45 68 95 68

Fax : 05 45 68 95 70

Portable : 07 84 99 40 04

Site Internet : www.snee.soflux.fr

E-mail : secretariatetude@soflux.fr

Responsabilité légale :
GUILLOT PASCAL DIRECTEUR GÉNÉRAL / GUILLOT THIERRY PRÉSIDENT /
AUBRY PAUL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 357

Tranche de classification : EFF6A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/11/2022
o Ventilation mécanique	03/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.